

# BULLETIN

## de la Fédération jurassienne

### de l'Association internationale des travailleurs.

Ce Bulletin paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. On s'abonne auprès de M. Alfred Andrié, monteur de bottes, à Sonvillier  
Prix de l'abonnement: 4 fr. pour un an, 2 fr. pour six mois. — Pour l'étranger, le port en sus.

SONVILLIER, 1<sup>er</sup> MARS 1873.

#### Extrait du procès-verbal

de la séance du Comité fédéral jurassien  
du 16 février 1873.

1. La Section centrale de Neuchâtel communique une liste d'adresses pour l'envoi du *Bulletin*.

2. La Section slave de Zurich envoie, comme don, la somme de cinquante francs pour le *Bulletin* et quatre francs pour un nouvel abonnement individuel.

3. Une Section alsacienne, ensuite de l'excommunication prononcée contre nous, par le Conseil général de New-York, affirme de nouveau son attachement à la Fédération jurassienne, et communique le résultat de la statistique établie ensuite de l'avis inséré au *Bulletin* du 1<sup>er</sup> février.

4. La Section du Locle annonce qu'elle a souscrit la somme de 73 francs pour venir en aide à la famille d'un compagon malade (circulaire confidentielle du Comité fédéral).

L'adresse de la Section du Locle est: Désiré Blin, horloger, Crêt-Vaillant, Locle.

5. La Section de Sonvillier communique la résolution suivante qu'elle a adoptée dans sa séance extraordinaire du même jour:

« Considérant que la Fédération jurassienne excommuniée aujourd'hui par le Conseil général de New-York pour sa participation énergique à la défense, dans le sein de l'Internationale, des principes d'autonomie fédérative, a toujours représenté fidèlement les aspirations anarchistes des Sections internationales de la région jurassienne;

» Le Cercle d'études sociales de Sonvillier déclare:

» Réitérer solennellement son adhésion à la Fédération jurassienne, à laquelle il assure, comme par le passé, son concours actif, moral et matériel. »

Le Cercle de Sonvillier propose également comme lieu du prochain Congrès jurassien la ville de Neuchâtel et que la question suivante soit mise à l'ordre du jour:

« Elaboration d'un projet de Statuts-modèles pour les Fédérations ouvrières locales. »

La statistique de la Section est jointe à ces communications.

Cette lettre est terminée par la communication que le Cercle a fondé une bibliothèque socialiste; il est fait appel au concours des personnes qui pourront contribuer au développement de cette entreprise.

6. Le Comité de la grève des bijoutiers de Genève communique une circulaire adressée à toutes les Sociétés ouvrières, faisant appel à la solidarité de tous; un exemplaire de cette circulaire sera adressé à chaque Section.

7. Les frais d'impression des deux numéros de janvier du *Bulletin* se montent à 63 fr. 10; ce compte a été réglé.

8. Il est résolu d'insérer au *Bulletin* l'avis suivant:

Le Comité fédéral invite toutes les personnes, qui ont des correspondances à lui adresser, à bien vouloir affranchir.

9. Les Sections sont invitées à communiquer au plus vite leurs documents pour la statistique de la Fédération. Il sera fait un travail aussi complet que possible qui sera présenté au Congrès.

Séance du 23 février 1873.

1. La Section du Locle communique sa réponse aux avis du Comité fédéral insérés dans le *Bulletin* du 1<sup>er</sup> février. — Elle demande que le prochain Congrès ait lieu à Neuchâtel le premier dimanche de mai et propose comme question à l'ordre du jour:

Des moyens de propagande.

2. La Section centrale de Neuchâtel envoie la somme de 10 francs (Circulaire confidentielle du Comité fédéral.) — La Section de propagande et d'action socialiste et révolutionnaire de Genève la somme de 5 fr. 50 c. également pour le même cas.

3. La Section centrale de Neuchâtel communique un travail très détaillé sur la statistique et propose que la question de l'apparition hebdomadaire du *Bulletin* soit également mise à l'ordre du jour du prochain Congrès jurassien.

4. Il est communiqué une adresse du Congrès trimestriel des Sections de la Vallée de la Vesdre à la Fédération jurassienne. Il est résolu d'insérer

ce document au *Bulletin*, et un projet de réponse est approuvé.

5. Communication d'une lettre du Conseil fédéral hollandais donnant connaissance des résolutions des Sections hollandaises concernant les Congrès de la Haye et de St-Imier. Ce document sera également inséré au *Bulletin*.

6. Le Conseil fédéral américain de Spring-Street communique sa résolution à propos du Congrès de St-Imier; l'insertion est également votée.

7. Il est donné connaissance du compte-rendu officiel du Congrès de la Fédération anglaise, tenu à Londres le 26 février. Un extrait de ce compte-rendu sera inséré au *Bulletin*.

8. Il est résolu d'insérer l'avis suivant :

« Nous invitons les adhérents qui collectionnent le *Bulletin* à conserver soigneusement les numéros afin de ne pas avoir à réclamer des exemplaires égarés, ce qui empêche l'administration de conserver des collections intactes.

» Nous rappelons de même aux comités et aux adhérents que tout ce qui concerne le *Bulletin* doit être adressé directement au compagnon Alfred Andrié à Sonvillier. »

*Le secrétaire des séances,*  
Paul JUNET.

— — — — —  
**Extrait d'une Lettre**  
*du Conseil fédéral hollandais.*

Amsterdam, 14 février 1873.

Les Sections hollandaises se sont maintenant prononcées sur la question du Conseil général, et le résultat est : que les Sections d'Amsterdam, de la Haye et de Rotterdam sont en faveur de la *minorité* du Congrès de la Haye, c'est-à-dire que nous continuerons d'être en relations avec le Conseil général; nous paierons nos cotisations comme d'habitude; mais jamais nous n'adjugerons au Conseil général le droit de suspendre ou d'exclure une Fédération ou Section quelconque; par conséquent nous n'acceptons pas la suspension de la *Fédération du Jura*, quoique nous devons avouer que le Conseil général (d'après les résolutions du Congrès de la Haye) n'aurait pas pu agir autrement.

La Section d'Utrecht seule approuve pleinement les résolutions prises par la *majorité* du Congrès de la Haye.

Salut et solidarité.

Au nom du Conseil fédéral hollandais :

H. GERHARD,  
*secrétaire-correspondant.*

Le Conseil fédéral des Sections de l'Association internationale des Travailleurs et des corporations ouvrières affiliées à l'Internationale de la Vallée

de la Vesdre, aux membres de la Fédération jurassienne.

Compagnons,

Le 8 décembre 1872 vous avez envoyé à tous les Conseils fédéraux des régions de l'Internationale, une circulaire annonçant que le Conseil général de New-York, digne héritier des traditions autoritaires de l'ex-Conseil de Londres, venait de déclarer nulles et non avenues les résolutions de votre Congrès extraordinaire de St-Imier. Vous ajoutiez :

« Nous en appelons à toutes les Fédérations, nous les invitons à nous dire ce qu'elles pensent de notre attitude; si la Fédération jurassienne doit renoncer à compter sur l'appui des Fédérations qui veulent le maintien du principe autonomiste, ou bien si toutes veulent résister au développement et à l'application du dogme autoritaire formulé par la majorité du Congrès de la Haye. »

De toutes parts, vous avez reçu l'assurance d'un concours énergique; vous n'aviez cessé de bien mériter de l'Association internationale des Travailleurs, c'était le devoir de toutes les Fédérations de prendre fait et cause pour la vôtre et de vous encourager à persévérer dans la voie où vous vous êtes engagés. Vous aviez avec vous l'Espagne, l'Italie, la Hollande, la Belgique, et une bonne partie de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique. Aujourd'hui, que le Conseil général de New-York vient de suspendre la Fédération jurassienne, le Conseil fédéral des Sections et corporations de la Vallée de la Vesdre, agissant au nom du Congrès trimestriel, tenu dimanche, 9 février, à Verviers, vous envoie la chaleureuse expression de ses plus vives sympathies et déclare que pour son compte il considère comme nulle et non avenue la décision du Conseil général et continuera de vous compter au nombre des Fédérations les plus dignes et les plus dévouées de l'Association internationale des Travailleurs.

Confiant dans les principes larges et féconds de l'autonomie et de la libre fédération des groupes, les travailleurs du bassin de la Vesdre ont les mêmes aspirations que vous, et avec vous nourrissent les mêmes espérances; ils considèrent comme un devoir sacré, lorsque des hommes remplis d'ambition ou saisis de démence, ayant juré d'abolir l'autorité, veulent la reconstituer à leur profit, d'élever la voix pour protester, avec toute l'énergie dont ils sont capables, contre un aussi détestable abus de pouvoir.

Continuez donc votre œuvre, compagnons, continuez sans perdre courage: la vraie Internationale est avec vous; avec son concours et le vôtre nous finirons par avoir raison des réactionnaires de la révolution.

Cette protestation sera adressée également au Conseil de New-York.

Vive la Fédération jurassienne !

Vive l'Association internationale des Travailleurs !

Verviers, le 11 février 1873.

*Le Conseil fédéral du bassin de la Vesdre :*

Denis Noblué, J.-N. Demoulin, Emile Piette, Joseph Pirotte, Jules Ernst, A. Pairoux, Gervais Clerdent, Pascal Badson, Louis Linée, J.-Olivier Ruwette, Jean Corimon, Ch.-J. Maignay, Charles Picraux, Pierre Bastin, Laurent Monquette, Jules Wuilmès, Althère Spiron.

### Le Congrès anglais.

Le Congrès de la Fédération anglaise s'est réuni le 26 janvier à Londres, conformément à la convocation contenue dans la circulaire publiée dans notre dernier numéro. Les délégués suivants étaient présents : Dunn, Bennett, Eccarius, Foster, Grout, Hales, Jung, Mac Ara, Pape, Roberts, Seaman et Weston. Il fut en outre donné lecture de lettres d'adhésion des Sections de Normanby, Leeds, Nottingham, Glasgow, Aberdeen, Liverpool, Manchester, Bath, Leicester.

Dans la première séance, le citoyen Hales exposa longuement l'histoire du Congrès de la Haye et des démêlés du Conseil fédéral anglais avec le Conseil général. Nous empruntons à son rapport un détail encore inédit, à joindre à la collection de faits scandaleux que l'on connaît déjà. Le citoyen Millke figure dans la liste officielle des délégués de la Haye comme représentant de la Section de Berlin. Or, lorsque Hales écrivit, quelque temps après, au citoyen Friedländer de Berlin, qui avait aussi été à la Haye comme délégué de Zurich, à propos d'une grève de relieurs, il reçut pour réponse qu'il n'existait pas de Section de l'Internationale à Berlin, mais qu'on en constituerait une prochainement. Vichard, l'un des délégués français, membre de la fameuse Commission d'enquête sur l'Alliance et votant avec la majorité, *n'était pas même membre de l'Internationale.*

Dans la séance de l'après-midi, le citoyen Jung fit une série de révélations des plus édifiantes sur les agissements de Marx et d'Engels. Nous allons résumer les principaux points de son discours.

Vous savez tous, dit Jung, que j'ai été pendant longtemps intime avec Marx. Précédemment il avait l'habitude de consulter ses amis sur ce qu'il y avait à faire, quand il se présentait une question de quelque importance, et nous nous entendions toujours avant que les affaires fussent traitées dans les séances officielles du Conseil. Après qu'Engels

fut arrivé à Londres, il n'en fut plus ainsi ; il en résulta que souvent nous nous trouvions divisés dans les séances officielles, et Marx perdit ainsi graduellement la confiance de ses anciens amis. Il introduisit alors dans le Conseil un nouvel élément, les blanquistes, et adopta une politique de bascule, inclinant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Dans le *sous-comité* je faisais opposition ; tout ce qu'il y disait était adopté d'emblée. Je réclamaï des explications, et on m'appelait le réactionnaire.

Quand vint le Congrès de la Haye, Engels voulait qu'on s'assurât une majorité pour écraser l'opposition ; j'étais partisan au contraire d'une discussion loyale, espérant que nous pourrions convaincre l'opposition par le raisonnement. Engels comptait sur un chiffre suffisant de délégués à sa discrétion, pour écraser l'opposition par le nombre. Cela élargit encore la séparation entre Marx et moi. Dupont et Serrailier étaient en désaccord avec Marx aussi souvent que moi, seulement ils ne lui faisaient pas d'opposition ; ils se bornaient à venir se plaindre à moi.

A tous les Congrès précédents Eccarius et moi avions été les exposants de la doctrine de Marx ; mais je ne pouvais pas voter pour sa nouvelle politique, et plutôt que de voter contre Marx, je résolus de ne pas aller au Congrès. Quelques jours avant le Congrès, il arriva des nouvelles qui firent douter si le Conseil général aurait une majorité assurée. Marx et Engels me pressèrent alors de venir aussi. Je refusai, en donnant pour raison que j'avais déjà fait trop de sacrifices. Le jour suivant ils revinrent et me dirent qu'il fallait absolument que je vinsse, que la majorité pouvait dépendre d'une seule voix ; je répondis qu'ils pourraient facilement la trouver. Ils m'offrirent de payer les frais nécessaires, quels qu'ils pussent être, si je consentais à aller. Engels me dit même : « Vous êtes le seul homme qui puisse sauver l'Association. » Je lui répondis que je ne pouvais aller à la Haye qu'à une seule condition, c'était que lui et Marx n'y allassent pas.

Au Congrès de New-York, Sorge et Dereure furent élus délégués pour le Congrès de la Haye. Sorge demanda qu'on lui remit en outre des mandats en blanc ; et comme on lui faisait des objections, il montra une lettre de Marx où la chose était ordonnée. Ayant appris cela, je le dis à Marx ; celui-ci me répondit que si Sorge avait montré cette lettre, il n'était qu'un âne stupide (*ein dummer Esel*). Barry a reçu un de ces mandats en blanc.

A la dernière séance du Conseil général avant le Congrès, je proposai par écrit que le siège du Conseil général ne fût plus à Londres. Marx et Engels ne voulurent pas en entendre parler. J'aurais voulu voir le Conseil général en Suisse ou en Belgique. — Serrailier avait en poche des mandats de diffé-

rentes parties de la France. Pour forcer Marx à se séparer des blanquistes, il le menaça de distribuer ces mandats à Lissagaray et à d'autres personnes et de se former ainsi lui-même un parti contre les blanquistes. Pour éviter cela, Marx consentit au transfert du Conseil général. Quand New-York fut proposé, Johannard dit que c'était seulement afin de mettre le Conseil entre les mains de Sorge, la créature de Marx. Sorge s'était rendu si déplaisant que personne n'aurait voté pour lui, et Marx promit qu'il ne ferait pas partie du Conseil. Mais on eut soin de laisser dans le Conseil général quelques places vacantes, et le premier acte du nouveau Conseil fut d'appeler Sorge dans son sein comme secrétaire général. Ainsi l'homme qui dans l'opinion de Marx n'est qu'un âne, a été placé à la tête du Conseil général.

Marx a trompé et trahi tous ses anciens amis. J'ai écrit à plusieurs d'entre eux à ce sujet, et leur ai dit ce que j'en pensais. Madame Marx est venue me voir une fois dès lors, Mademoiselle Marx deux fois, et Dupont et Lafargue sont venus m'engager à faire visite à Marx ; mais je refusai.

Après le Congrès de la Haye, j'avais résolu de ne plus rien avoir à faire avec l'Internationale ; mais par des lettres de membres de la Section étrangère de Manchester, j'appris qu'Engels écrivait partout des lettres pour indiquer qui il fallait élire ou ne pas élire délégué au Conseil fédéral. Cela me fit changer d'idée, et j'entrai au Conseil fédéral comme délégué de trois Sections.

Selon moi, si la question politique avait été loyalement discutée à la Haye avec les abstentionnistes, nous les aurions convaincus. C'est par la discussion que nous avons battu l'opposition dans la question de la propriété collective du sol ; par la discussion, nous serions arrivés au même résultat dans la question politique. Je connais Schwitzguébel depuis son enfance, c'est un honnête homme, accessible à la discussion ; je suis persuadé que nous aurions forcé la conviction des opposants.

Le matin de l'ouverture du Congrès de la Haye, un de mes amis, qui avait payé la location de la salle du Congrès, rencontra Marx qui lui dit : « Vous voilà obligé de quitter la salle ; mais si vous désirez rester, je puis vous donner un mandat. » Il refusa. La veille, le même citoyen était allé à Rotterdam au-devant de Marx et d'Engels, et connaissant les dispositions de l'opposition, il conseilla la prudence. — « Au diable la prudence ! » lui répondit-on. « Nous avons la majorité, et nous les écrasons. »

Le citoyen Eccarius prit la parole après Jung. Je n'étais pas dans les secrets du *sous-comité*, dit-il, mais j'approuve et je confirme pleinement tout ce qui a été dit sur le Congrès de la Haye. Je désire ajouter quelques mots sur la question politique. A la fondation de l'Internationale, il fut décidé que son action serait politique aussi bien que sociale ; mais il était entendu, quoique les Statuts n'en fis-

sent pas mention, que les membres de chaque nationalité auraient à déterminer eux-mêmes la nature de leur action politique. Il y a en ce moment trois pays où le premier acte du mouvement ouvrier doit être de faire entrer des ouvriers dans les assemblées législatives, et pour cela il faut, au début, des combinaisons et des alliances avec les hommes avancés de la bourgeoisie. Ces trois pays sont la Suisse, l'Angleterre et l'Amérique. — Il est assez naturel que les Français soient très affligés de leur défaite ; mais nous ne pouvons pas, à cause de cela, transformer le Conseil général en un Comité d'action politique ayant pour mission d'organiser une insurrection prolétaire dans le monde entier. — Pendant la guerre Sorge et ses amis comptaient sur les électeurs allemands en Amérique, et ils croyaient qu'en sachant s'y prendre, ils pourraient exercer sur le président des Etats-Unis une pression pour le contraindre à intervenir dans les affaires d'Europe au profit du principe républicain. Après la guerre, lorsque quelques Sections américaines entrèrent dans l'Association, Sorge et ses amis prêchèrent l'abstention. Au Congrès de New-York, Robert Blissert qui présidait déclara que l'Internationale ne devait prendre aucune part à la politique américaine jusqu'à ce qu'elle fût assez forte pour renverser l'état actuel des choses. Dereure, qui n'était pas depuis un an en Amérique, et qui ne comprend pas un mot d'anglais, exprima la même opinion. C'est exactement la doctrine de Bakounine ; et chose singulière, en Europe nous combattons les abstentionnistes, en Amérique au contraire le Conseil général a combattu les politiques, et a placé les abstentionnistes à la tête de l'Association.

Il a été donné lecture ensuite d'une lettre de la Fédération jurassienne, qu'on a pu lire dans le *Bulletin* du 1<sup>er</sup> décembre 1872, exprimant l'opinion que chaque Fédération est seule compétente pour déterminer la nature de son action politique.

Le Congrès anglais a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

I.

Considérant que le Congrès de la Haye a été illégalement constitué, que sa majorité était une majorité factice, créée dans le but d'annihiler les véritables représentants de l'Association ;

Que les résolutions qui y ont été votées sont subversives du pacte fondamental de l'Association, qui reconnaît à chaque Fédération le droit de décider sa ligne de conduite ;

Que le programme de ce Congrès n'a pas été auparavant communiqué aux Sections comme le prescrivent les Statuts généraux ;

Le Congrès de la Fédération anglaise repousse les résolutions prises au Congrès de la Haye et son représentant le soi-disant Conseil général de New-York.

II.

Le Congrès déclare que la Fédération anglaise poursuivra la réalisation du programme social et politique adopté par le Congrès de Nottingham.

III.

La Fédération anglaise entrera en relations avec toutes les Fédérations appartenant à l'Association, et coopérera avec la majorité pour tenir un Congrès international lorsque cela paraîtra désirable.